



FCPI

Objectif

Innovation

**Compte rendu
semestriel d'activité
au 30 juin 2020**

Au 30 juin 2020

Valeur liquidative Part A

1 449,85 €

Montant total distribué**

932,00 €

Évolution des performances*

Variation depuis 6 mois	-19,8 %
Variation depuis 1 an	-20,3 %
Variation depuis l'origine	+2,7 %

* Distributions incluses

Caractéristiques générales
du Fonds

Forme juridique	FCPI
Date de constitution	27 décembre 2007
Date de clôture comptable	31 décembre
Périodicité de valorisation	semestrielle
Date de mise en liquidation	27 décembre 2018
Société de gestion	Idinvest Partners
Dépositaire	RBC IS
Commissaire aux comptes	Groupe Aplitec
Code Isin part A	FR0010505768
Valeur d'origine Part A	2 320,00 €

Actif net du Fonds

7 217 383,16 €

Revue de gestion au 30 juin 2020

Au 30 juin 2020, le FCPI Objectif Innovation a cédé l'intégralité de ses participations dans des sociétés innovantes. Seuls des compléments de prix, issus des cessions des titres Deezer et RBP Luxembourg, devraient encore être perçus, au plus tard au premier semestre 2021.

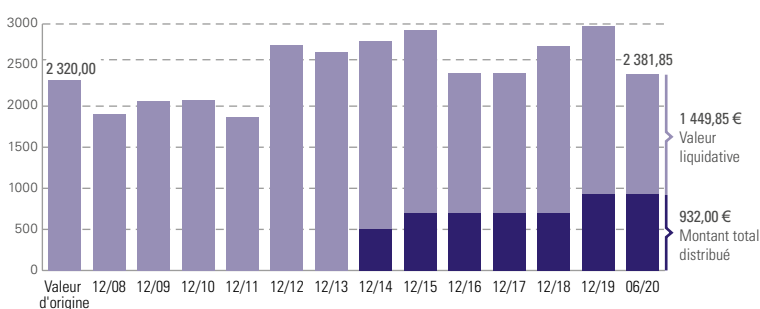
Les placements diversifiés, qui représentent la partie de l'actif non investie dans les sociétés innovantes, s'élèvent à 7,2 millions d'euros (en valeur estimée, nette des créances et dettes), et sont principalement composés d'OPCVM obligataires, monétaires et de liquidités.

Depuis son origine, le FCPI a procédé à trois distributions partielles d'actifs d'un montant total de 932 euros** par part, soit 40 % de votre investissement initial.

Nous vous rappelons qu'à la suite de l'agrément délivré par l'AMF le 3 décembre 2018, le FCPI est entré en période dite de «liquidation» depuis le 27 décembre 2018.

***N.B. : cette valeur ne tient pas compte de la quatrième distribution partielle d'actifs réalisée en juillet 2020 pour un montant de 660 euros par part, portant le total distribué à 1 592 euros par part, soit 69 % de votre investissement initial.*

Évolution de la valeur liquidative de la part A (en €)



Investissements en sociétés innovantes

Faits marquants sur le semestre

Cessions

Au cours du semestre, le FCPI Objectif Innovation a cédé ses titres des sociétés **Deezer** et **RBP Luxembourg** pour un montant total de 2,8 millions d'euros dans le cadre d'une opération de cession sur le marché secondaire, qui a permis de réaliser une nouvelle distribution en juillet dernier (cf. encadré ci-dessous).

Variations de valorisation significatives

Au 30 juin 2020, la valeur liquidative enregistre une baisse significative qui s'explique par la réalisation d'une opération de cession, incluant les deux dernières sociétés du portefeuille, sur la base d'un prix inférieur à leurs valeurs estimées lors du semestre dernier.

CESSION DE PARTICIPATIONS

Idinvest Partners a lancé début 2019 un processus de cession sur le marché secondaire d'un portefeuille de titres de sociétés non cotées détenues par plusieurs fonds en fin de vie. Parmi celles-ci, les deux dernières sociétés du portefeuille du FCPI Objectif Innovation : **Deezer** et **RBP Luxembourg**.

Afin d'organiser une transaction compétitive et tenter d'obtenir le meilleur prix, une première phase de préparation de 6 mois a été nécessaire : réalisation de valorisations indépendantes du portefeuille, appels d'offres pour choisir les meilleurs conseils au meilleur prix (Lazard comme banquier, Clifford Chance comme avocat), préparation de la documentation marketing, revue juridique et rédaction d'une note de déontologie.

Une seconde phase a ensuite été organisée au cours de laquelle les équipes d'Idinvest Partners ont présenté le portefeuille à plus de 50 investisseurs potentiels, présélectionnés car spécialisés dans l'achat de ce type d'actifs. À la suite de ces rencontres, plusieurs offres fermes ont été reçues.

Après avoir sélectionné la meilleure offre, une troisième et dernière phase a été nécessaire afin de permettre à l'acquéreur de réaliser ses travaux d'audit financier et juridique. Cette phase a été suivie d'une nouvelle négociation du prix et de la rédaction de la documentation juridique. La signature définitive a finalement abouti en mai 2020 et une première partie du prix de cession a été versée par l'acquéreur au même moment.

Suite à cette opération, le FCPI Objectif Innovation a été en mesure d'effectuer début juillet une distribution partielle d'actifs d'un montant de 660 euros par part, représentant 28 % de votre investissement initial. Dans le cadre de cet accord de cession, un complément de prix devrait être perçu par le Fonds au cours du premier semestre 2021 et ainsi permettre une ultime distribution avant la clôture définitive du FCPI.

Avertissements

- Conformément à la législation, la composition de l'actif net, la valeur de l'actif net et la valeur liquidative des parts du fonds au 30 juin 2020 ont fait l'objet d'une certification du Commissaire aux Comptes. Cette certification est disponible sur simple demande à la société de gestion.
- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Toute reproduction, copie, duplication, transfert, sous quelque forme que ce soit, concernant tout ou partie des informations, données financières et recommandations préconisées par Idinvest Partners sont strictement interdites.

HSBC France - SA au capital de 337 189 135 euros - SIREN 775 670 284 RCS Paris
Agréée par l'ACP - Siège social : 103, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris



Idinvest Partners
117, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris - France

www.idinvest.com

SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 000 000 euros - 414 735 175 R.C.S Paris
Société de gestion agréée par l'AMF sous le n° GP 97-123